

En cas de perte ou de vol



PERTE

Service cantonal des objets trouvés
Rue des Glacis-de-Rive 5 – 1207 Genève

Service de délivrance de documents au public (SDDP), Hôtel de Police
Route de l'Aéroport 21 – 1215 Genève 15

Hôtel de Police (SDDP)
Ch. de la Gravière 5 – 1227 Les Acacias



VOL

Dépôt de la plainte auprès de l'un des postes de la police cantonale

Questions

Pour toute question ou demande de précisions, vous pouvez joindre la mairie au **022 782 82 82**. N'hésitez pas à nous contacter pour vous assurer d'avoir tous les documents nécessaires à l'établissement de la carte d'identité.



Pour tout autre document

Passeports / titres de séjour / autorisations frontalières / documents de voyage pour étrangers

Merci de vous adresser au Centre cantonal de biométrie.
Le Centre cantonal de biométrie vous reçoit sur rendez-vous, uniquement.

Route de Peney 2-4
1214 Vernier

022 546 46 03
www.ge.ch

Marche à suivre pour obtenir une carte d'identité

Tout(e) **citoyen(ne) suisse** domicilié(e) sur la Commune de Meyrin peut obtenir une carte d'identité. Les démarches doivent être faites auprès des **guichets multiservices** de la mairie de Meyrin.



MEYRIN

Critères d'acceptation des photos pour cartes d'identité



Arrière-plan monochrome, uniforme, neutre et sans ombre



Les yeux ne doivent pas être masqués par la monture des lunettes et les verres ne doivent pas avoir de reflets



Le visage doit être visible et sans ombres



Une seule personne doit se trouver sur la photo, sans autre objet



L'expression du visage doit être **neutre**, la **bouche fermée** avec une prise de vue frontale, pour toutes les catégories d'âge
Photo en couleur ou en noir et blanc



Les deux yeux doivent être **ouverts** et clairement visibles

Délais d'obtention

5 à 10 jours

L'envoi est adressé à domicile, sous-pli recommandé (case postale non acceptée)

Documents à présenter

Adultes et mineurs

- certificat de famille ou certificat individuel d'état civil de la commune d'origine (moins de 6 mois)
- une photo d'identité récente de bonne qualité (3,5 × 4,5 cm)
- ancienne carte d'identité (en cas de perte ou de vol, une attestation des services cités au dos de ce fascicule)
- les personnes sous curatelle non accompagnées de leur curateur doivent présenter une autorisation écrite de celui-ci, accompagnée d'une copie de son document d'identité.

A noter que : pour une demande de carte d'identité pour une personne mineure, la présence de la personne mineure est obligatoire au moment des démarches.



Attention

Vous pouvez commander une pièce d'identité pour votre enfant uniquement si vous détenez l'autorité parentale.

Si les deux parents détiennent l'autorité parentale, la signature d'un seul des parents suffit pour commander une pièce d'identité. Toutefois, dans le cas des couples **non mariés, divorcés ou domiciliés à des adresses différentes**, il est nécessaire de présenter une **procuration signée** par l'autre parent avec **copie de sa carte d'identité**.

Tarifs et validité de la carte

- Pour une personne **adulte** CHF 70.- validité de la carte : 10 ans
- Pour une personne **mineure** CHF 35.- validité de la carte : 5 ans